DROIT DES AFFAIRES

Entreprise en difficulté : anticiper, déclarer et suivre les procédures

Le courrier d'un mandataire judiciaire arrive sans prévenir et déclenche une série de questions : quelle procédure est ouverte, les commandes en cours doivent elles être livrées, dans quel délai déclarer la créance, que devient la clause de réserve de propriété. Les réponses improvisées coûtent souvent la créance elle même. Cette journée pose les fondamentaux des procédures collectives dans leur ordre réel : détection des difficultés, procédures de prévention, ouverture de la procédure, situation des créanciers et des contrats en cours, puis issue de la procédure. Chaque étape est traitée du point de vue du partenaire de l'entreprise en difficulté.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 155 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise responsables crédit clients comptables responsables recouvrement et dirigeants de petites entreprises.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les signaux de difficulté d'un partenaire commercial avant l'ouverture d'une procédure
- Distinguer les procédures de prévention des procédures collectives et leurs effets respectifs
- Situer les rôles du tribunal du mandataire et de l'administrateur judiciaire
- Déclarer une créance dans les formes et les délais requis
- Traiter le sort des contrats en cours et des garanties détenues
- Suivre le déroulement de la procédure jusqu'au plan ou à la liquidation

03 Programme détaillé

M1 Détection des difficultés et prévention

- Agir avant l'ouverture d'une procédure
- Signaux comptables et commerciaux annonçant une dégradation
- Notions de cessation des paiements et d'état de difficulté
- Procédures de prévention amiables et rôle du tribunal
- Confidentialité des démarches et conséquences pour les partenaires
- Mesures de protection à prendre en amont par le créancier
- À retenir : Les marges de manœuvre du créancier se réduisent fortement dès l'ouverture de la procédure.

M2 Ouverture et acteurs de la procédure

- Savoir lire le jugement et ses effets
- Sauvegarde redressement judiciaire et liquidation judiciaire
- Conditions d'ouverture et effets immédiats du jugement
- Rôles respectifs du juge commissaire du mandataire et de l'administrateur
- Période d'observation et poursuite de l'activité
- Arrêt des poursuites individuelles et interdiction des paiements antérieurs
- Cas pratique : Lecture d'un jugement d'ouverture et identification des conséquences pour un fournisseur.

M3 Créanciers contrats en cours et issue

- Préserver ses droits jusqu'au terme de la procédure
- Déclaration de créance forme délai et pièces justificatives
- Relevé de forclusion et contestation de créance
- Sort des contrats en cours et poursuite exigée par l'administrateur
- Garanties réserve de propriété et revendication des marchandises
- Issue de la procédure plan de continuation cession ou liquidation
- Atelier : Rédaction d'une déclaration de créance complète à partir d'un dossier fournisseur fourni.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 155 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr